



MUNICIPALITE D'OLLON

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1867 OLLON

PREAVIS MUNICIPAL n° 2016/07

CHESIERES – Réfection de la route cantonale RC 719 B-P en traversée de localité
Avenue Centrale, secteur entrée de localité – Garage Moderne



Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

1. PREAMBULE

Dès 2003, l'Etat de Vaud décidait un moratoire pour le soutien cantonal aux travaux sur les routes cantonales (RC) en traversée de localité. Depuis, des discussions ont été menées au Grand Conseil afin que le Canton reprenne à son compte ces tronçons. La plupart des communes vaudoises ont donc attendu le résultat des négociations avant d'entreprendre des travaux qui auraient été, dans l'intervalle, entièrement à leur charge. En novembre 2013, le Grand Conseil acceptait le résultat des négociations entre Canton et Communes. Parmi les mesures acceptées figure le subventionnement des travaux sur les RC en traversée de localité.

Le taux de subventionnement est déterminé par commune, en fonction de divers critères tels que la longueur de RC traversant, la valeur du point d'impôt communal et le trafic journalier moyen, ces critères s'ajoutant à un taux de base établi suivant le type de travaux à réaliser.

Forte de ce qui précède, la Municipalité a chargé le Service technique de faire réaliser les études nécessaires. Le tronçon faisant l'objet du présent préavis représente celui nécessitant un assainissement prioritaire. Il est dans un état de dégradation avancé.

L'étude a été menée par le laboratoire d'études routières ERTEC SA à Yverdon. Elle a été menée de concert avec celle du plan directeur des routes communales encore à l'étude. Des sondages, des carottages et des mesures de déflexion ont été effectués et ont permis de poser un diagnostic précis des manques de la chaussée actuelle et de procéder au dimensionnement ciblé des mesures proposées ci-dessous.

Les images ci-après montrent l'état de dégradation de la chaussée.



2. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Le tronçon de RC concerné s'étend du panneau 50 km/h d'entrée de localité jusqu'à l'ancien Garage Moderne. Il mesure env. 850 m avec des largeurs allant de 6 m à 11 m en virage.

Il n'y a pas de trottoir, mais il existe par contre des seuils fixes liés aux accès privés ainsi qu'aux routes communales s'y raccordant.

Le tronçon proposé dans le présent préavis n'est qu'une première étape d'une réfection profonde de l'Avenue Centrale. Le choix de l'emplacement de la fin de cette étape a été dicté essentiellement par les études en cours concernant la mise en place d'un trottoir entre le chemin de Curnaux et le Garage Moderne. Ce tronçon fera l'objet d'un prochain préavis. Une fois le projet terminé, l'accord formel des propriétaires, déjà approchés, sera sollicité.

Enrobés et structure

Du joint aval jusqu'à la sortie du 2^{ème} virage en amont, il est prévu de fraiser 8 cm puis de mettre en œuvre une couche de support de 8 cm (AC T 22 S au liant 50/70 modifié avec des polymères de type CH-C 45/80-50) et une couche d'usure (ou tapis) de 4 cm (AC MR 8).

Arrêts de bus

Les arrêts de bus seront réaménagés directement sur la voie montante et descendante, à l'endroit de ceux existants. La fondation en grave sera remplacée et surmontée d'une couche de support (AC T 22 S de 8 cm), puis d'une couche de liaison de 8 cm (AC T 22 S Bmp) ainsi que d'une couche d'usure de 4 cm (AC MR 8).

Purges

Deux purges sont prévues. La première entre le chemin des Vaux et le premier virage, la seconde à l'intérieur du premier virage, toutes deux sur une largeur d'env. 2 m. La grave de fondation existante doit être évacuée et remplacée par une nouvelle grave (type GNT 0/45 RC A concassée). Les bordures en béton intérieures type Etat de Vaud dans le premier virage étant dégradées, il est prévu de toutes les remplacer par des bordures en enrobé bitumineux.

Renforcement des accotements

Un système de renforcement de banquette (type BAFIX) sera mis en œuvre entre les deux virages, ce qui nécessite de reprendre l'ensemble de la structure sur environ 2 m de large.



Trafic

Le trafic sera régulé par des feux en fonction de l'avancement des travaux. Les bus devant être maintenus et nécessitant un besoin en surlargeur dans les virages, les travaux dans le « S » devront avoir lieu de nuit. Une coordination avec le chantier de l'Etat de Vaud « Huémoz – Les Tannes » sera nécessaire. Des contacts ont déjà été pris avec l'Inspecteur cantonal de la signalisation de chantier pour les feux de signalisation ainsi qu'avec l'entreprise Implemia SA pour les interventions nocturnes. Une certaine souplesse sera également de rigueur concernant les riverains qui doivent avoir accès aux routes et chemins jouxtant la rue Centrale à cet endroit. Un concept de déviation a déjà été discuté avec la Police du Chablais vaudois (EPOC). Une information aux riverains sera donnée.

Planning

Le début des travaux est prévu en septembre. Leur durée est estimée à environ deux semaines.

3. ASPECTS FINANCIERS

Le projet a fait l'objet d'une étude complète par le bureau d'ingénieurs mandaté par la Municipalité. Le devis a été établi sur la base des prix pratiqués actuellement pour ce genre de travaux.

Le devis des prestations s'établit comme suit :

Installations de chantier (y.c. signalisation, palettes, barrages, contrôles)	Fr.	78'000.--
Travaux préparatoires (y.c. sciages, nettoyages, bordures)	Fr.	27'000.--
Fraisage (y.c. évacuation des matériaux)	Fr.	58'000.--
Purges	Fr.	124'000.--
Enrobés	Fr.	294'000.--
Marquage	Fr.	6'000.--
Honoraires et frais	Fr.	44'025.--
Divers et imprévus, env. 5 %	Fr.	33'975.--
TVA 8 %	Fr.	<u>53'200.--</u>
Montant total TTC	Fr.	<u>718'200.--</u>

La subvention cantonale devrait se monter à 39,8 % (taux 2016), sur les travaux subventionnables, ainsi que sur les honoraires y relatifs. Le montant de la subvention devrait être de l'ordre de Fr. 238'000.--.

Pour les travaux et au vu des montants, une procédure ouverte sera nécessaire selon la loi sur les marchés publics.

Le préavis de la Municipalité représente dès lors une demande de crédit de **Fr. 480'200.-- TTC.**

4. CONCLUSIONS

Fondée sur l'exposé qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal d'Ollon, dans sa séance du 24 juin 2016,

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité n° 2016/07,
- ayant entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,
- ayant entendu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'**AUTORISER** la Municipalité à entreprendre les travaux concernant la réfection de la route cantonale RC 719 B-P à Chesières, secteur entrée de localité – Garage Moderne pour un montant total de **Fr. 718'200.--**,
2. de lui **ACCORDER** à cet effet, à hauteur des travaux nets (subventions déduites), le crédit nécessaire par le recours à l'emprunt bancaire dans le cadre du dernier plafond d'endettement voté,
3. d'**AMORTIR** l'investissement net (après déduction de la subvention) la première année qui suit la fin des travaux et cela durant une période de 30 ans, par le compte 430.3310 (routes).

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 mai 2016.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.


AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


J.-L. Chollet



Le Secrétaire :


Ph. Amevet

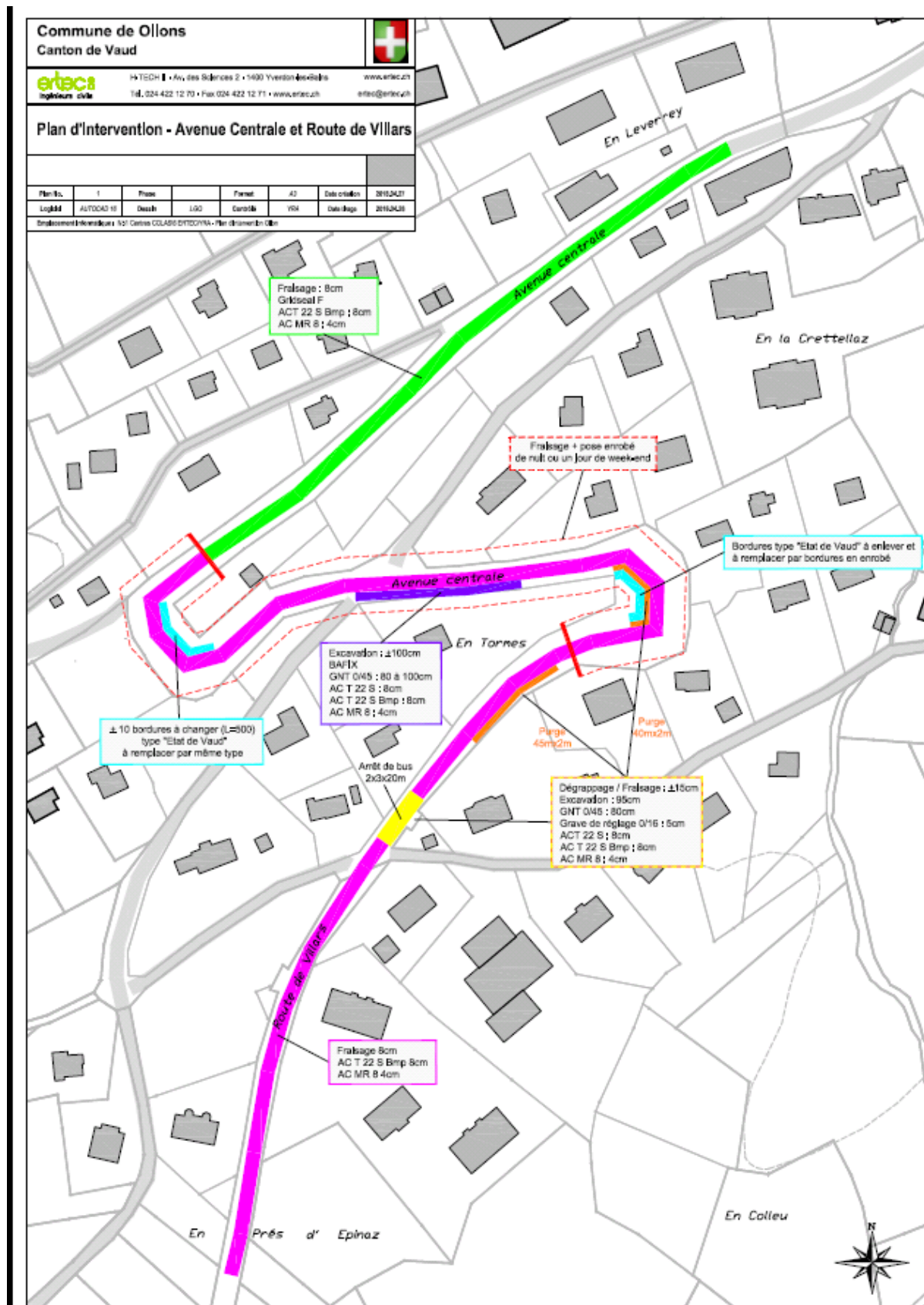
Délégué municipal : M. Patrick TURRIAN

Annexes : plans

Ollon, le 20 mai 2016/JCM


Annexe : plans

Plan de situation



Coupe (renforcement de l'accotement)

Commune de Ollons
Canton de Vaud



HITECH | Av. des Solitaires 2 • 1400 Yverland-les-Bains
www.arte.ch
Tél. 024 422 12 70 • Fax 024 422 12 71 • www.arte.ch
arte@arte.ch

artec
Ingenieurs SA

Plan d'intervention - Avenue Centrale et Route de Villars

Profil Accotement-Renforcement SYTEC BAFIX S					
Plan No.	Phase	Dessin	Format	A3	Date en fin
Logiciel	AUTOCAD 16	LD2	Controlé	194	2016.04.27
Emplacement: Villars 1 - N°1 Centre COLISE BITECORA - 1400 Yverland-les-Bains					

Respecter impérativement
les prescriptions de pose SYTEC
Pas valide pour la mise en oeuvre

